



Assises du commerce de proximité et de l'artisanat du Grand Bastia

Synthèse de la journée du 27 mai



Atelier 1

Accès, circulation, stationnement & mobilités

Comment faciliter l'arrivée du client en centre-ville ?

Mesure 1 : Mettre en place de solutions numériques pour améliorer la lisibilité de l'offre de stationnement :

- Création d'une application proposant les places disponibles en temps réel
- La géolocalisation des places disponibles
- La possibilité de réserver l'une des places disponibles (parkings couverts uniquement)

Mesure 2 : Proposer des solutions d'accès alternatives à la voiture

- Mise en place de navettes électriques de centre-ville depuis les parkings extérieurs
- Renforcement de l'offre en parking relais.

Mesure 3 : Proposer des solutions de stationnement pour les salariés du centre-ville

- Proposition d'offres de stationnement attractives pour les salariés des commerces et des activités du centre-ville dans des parkings hors hyper centre.

Mesure 4 : Mettre en place des solutions logistiques pour réduire la présence des poids lourds en centre-ville.

- Une plateforme logistique extérieure du centre-ville
- Un système de livraison des commerces par petit porteur (accord avec la Poste)

Mesure 5 : Améliorer la communication vers les usagers lors des grands travaux.

- Une communication positive, anticipée et gérée par un comité de gouvernance du centre-ville (ville, CAB, CCI...) permettant de mieux anticiper les problématiques de gestion des flux.
- Une meilleure association des riverains lors des travaux.

Atelier 2

Attractivité, animation & promotion

Comment donner envie de venir consommer, se balader dans les centres-villes ?

Mesure 1 : Doter les commerçants d'outils et prestations numériques

- Lancement d'une application fédératrice centre-ville
- Utiliser les nouvelles technologies (annuaire des commerces, géolocalisation des points de vente, sites web personnalisés et marchand, conciergerie numérique et click & collect).

Mesure 2 : Créer une vraie différence service à la clientèle

- Création d'une dynamique collective appuyée sur une carte de fidélité multi-commerces permettant de générer des informations vers le client, de promouvoir des offres commerciales et cumuler des points cadeaux clientèle.
- Création d'une charte d'engagement sur des horaires d'ouverture mieux adaptés aux modes de consommation (midi, soirées)

Mesure 3 : Créer des parcours marchands thématiques

- Mise en avant de l'offre commerciale par la création de parcours marchands thématiques en centre-Ville : parcours gourmand, parcours enfants, parcours déco, parcours artisans etc...

Mesure 4 : Créer une marque de territoire

- Création d'une identité forte pour faire du territoire (centre-ville) une destination shopping lisible et attractive.
- Utilisation de la marque de territoire comme marqueur de toutes les communications du centre-ville.
- Labellisation, via la marque de territoire, des commerçants selon leur RSE et leur impact sur l'économie locale.

Mesure 5 : Impulser une démarche d'urbanisme ludique et éphémère pour des espaces publics qui donnent envie de se balader.

- Intégration dans le parcours marchand d'espaces de jeux pour enfants pour attirer les familles.
- Utilisation des commerces vides pour exposer des travaux d'arts d'associations locales ou exposer des œuvres artistiques...
- Plan de végétalisation événementiel de l'espace public pour rendre les trajets piétons parkings / rues commerçantes plus attractifs.

Atelier 3

Aides, mesures & dispositifs

Comment accompagner les commerces dans l'investissement ?



Mesure 1 : Lancer un dispositif de prêt à taux 0% pour financer les investissements courants inférieurs à 50.000 €.

- Dispositif accessible à tous les commerçants ayant au moins trois ans d'activité.
- Dispositif simple à mettre en œuvre et permettant la mise à disposition des fonds en moins d'un mois.

Mesure 2 : Adapter le dispositif « PROSSIMA »

- Clarifier l'appel à projet, et définir avec précision les critères d'éligibilité.
- Simplifier les procédures et améliorer les délais d'instruction.
- Adapter le dispositif pour le rendre accessible (en individuel) à tous les commerçants et artisans de centre-ville ou de centre-bourg

Mesure 3 : Plateforme Régionale d'information sur les aides mesures et dispositifs

- Créer un site mobile simple qui permet aux commerçants de connaître l'ensemble des aides régionales à leur disposition.
- Intégrer un outil de simulation en ligne permettant de filtrer les aides en fonction du projet.

Mesure 4 : Créer une formation « commerce de proximité »

- Créer une formation « Commerce de Proximité » dédiée à la formation des futurs collaborateurs des commerces de proximité.
- Monter cette Formation en alternance niveau IV (Bac) sous forme d'apprentissage en mobilisant les aides (prime de 4 000 € par entreprise) pour atteindre un coût par entreprise inférieur 300 € par mois.

Mesure 5 : Lancer un chèque cadeau « Pouvoir d'Achat »

- Commercialisation, auprès des entreprises, des comités d'entreprises et des collectivités d'un chèque « consommation locale ».
- La particularité de ces chèques réside dans l'obligation d'être dépensés exclusivement chez les commerçants, prestataires de service et artisans du territoire.